

SCoT du Pays de Rennes

Schéma de cohérence territoriale

Document d'orientations et d'objectifs

Document graphique n°1

Gestion des équilibres entre espaces naturels et espaces urbanisés

Préserver la grande armature écologique

Massifs forestiers et principaux boisements à préserver

Fonds de vallée et grandes liaisons naturelles à conserver

Favoriser la fonctionnalité écologique

Permeabilité écologique à encourager

Continuité naturelle à favoriser en espace urbain

Principe de connexion écologique à assurer

Franchissement écologique à améliorer ou à prévoir (routes ou aménagements urbains)

Garantir la préservation des ceintures vertes et des alternances ville / campagne

Champs urbains à protéger au sein des réseaux de communes

Limites paysagères de développement à respecter (routes, haies, ligne de crête ou îleuse urbaine)

Espace de respiration entre les villes et les bourgs à maintenir (discontinuités urbaines)

Assurer le développement urbain en économisant l'espace

Espaces urbaniés et zones d'activités en 2014

Parcs urbains et golfs

Espaces à dominante agricole et naturelle

Directrices d'urbanisation

Nouvelle zone de développement économique

Zone conditionnelle de développement économique

Sites privilégiés de renouvellement urbain pour l'activité

Infrastructures à réaliser

Site d'enfouissement des déchets à réaliser

Site éventuel de traitement des déchets

Modification simplifiée n°1

AUDIAR
Rennes

